

VILLE DE ROYAN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL
29 MARS 2006

PRESENTS

M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT
M. BOISNARD représenté par M. BOURGEOIS
M. BUJARD représenté par M. HUGENDOBLER
Mme TURPIN représentée par Mme DOUMECQ

ABSENTS-EXCUSES

Mme ISENDICK

M. LE GUEUT, Président de séance, ouvre la séance à 18 h 30.

Mme LABEYRIE, Conseillère Municipale, est désignée Secrétaire de séance.

Après avoir adopté le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 Février 2006,

Après avoir adopté les décisions prises par le Maire en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

D E C I D E

- de solliciter auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime une subvention à hauteur de 33 % du montant total de l'acquisition d'œuvres destinées au Musée municipal de Royan.

- de solliciter auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime une subvention à hauteur de 33 % du montant total hors taxes de l'exposition estivale "Métamorphoses" ayant lieu au Musée Municipal de Royan du 26 avril au 4 septembre 2006.

- d'approuver la convention de location des immeubles constituant le Centre Equestre de Maine-Gaudin à Saint-Palais,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à la signer.

- d'approuver la procédure de marché négocié menée en vue de la passation d'un marché de travaux relatif à la construction d'une écurie de 40 boxes de type industrialisé.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à conclure et signer le marché à intervenir avec la société DE MONTSEC SARL pour un montant de 522 235 €TTC.

- d'imputer la dépense sur budget communal en cours

- d'approuver le modificatif n° 1 du Règlement d'Occupation de l'Espace du Front de Mer à ROYAN portant sur les durées d'occupation unifiées à une année, l'institution d'une caution préalable garantissant le paiement intégral de la redevance par les occupants locataires saisonniers et la suppression corrélative d'une caution de 10 %.

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2006 comme suit :

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL :

Section de Fonctionnement

- Dépenses de l'exercice : 34 233 477,00 €
- Recettes de l'exercice : 34 233 477,00 €

Section d'Investissement

- Dépenses de l'exercice : 16 284 036,00 €
- Recettes de l'exercice : 16 284 036,00 €

VOTE DU BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL :

Section d'exploitation

- Dépenses : 85 000,00 €
- Recettes : 85 000,00 €

VOTE DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE :**Section d'Exploitation**

- Dépenses :	150 000,00 €
- Recettes :	150 000,00 €

Section d'Investissement

- Dépenses :	850 000,00 €
- Recettes :	850 000,00 €

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES
SECTION INVESTISSEMENT	17 134 036,00	9 332 288,00
SECTION FONCTIONNEMENT	26 666 729,00	34 468 477,00
TOTAL	43 800 765,00	43 800 765,00

- de voter les taux portés sur l'Etat N°1259 TH/TF intitulé « Etat de notification des taux d'imposition de 2006 de la taxe d'habitation et des taxes foncières »

- les taux sont pour l'année 2006 :

- *Taxe d'habitation* : 10,13 %
- *Taxe foncière (bâti)* : 27,91 %
- *Taxe foncière (non bâti)* : 79,33 %

- d'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2006 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL	
FONCTIONNEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	1 124 579,06
- <i>RECETTES</i>	1 124 579,06
INVESTISSEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	29 876,38
- <i>RECETTES</i>	29 876,38
BUDGET ANNEXE	
FONCTIONNEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	713 846,85
- <i>RECETTES</i>	713 846,85
INVESTISSEMENT	
- <i>DEPENSES</i>	60 054,75
- <i>RECETTES</i>	60 054,75
TOTAL GENERAL	1 928 357,04
EQUILIBRE A	

- d'approuver les conventions d'objectifs à intervenir avec les associations suivantes :

- § Département Animation
- § Centre d'Arts Plastiques
- § Association SOMECOB
- § Association Royan Culture
- § Association Rêve d'Icare
- § Association G.I.C.C.
- § Association A.I.M.C.R. +
- § Roc Handball Saint Georges de Didonne
- § Royan Vaux Football
- § Royan Saujon Rugby

- d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget de l'année en cours

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer les conventions d'objectifs précitées.

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer le marché « Violon sur le Sable » avec la SARL PRODUCTION 114.

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'année en cours

- de modifier la composition du Conseil d'Administration de la Régie à personnalité morale et autonomie financière "Golf de Royan" en désignant Madame Patricia DOMEQ, représentant l'association sportive, au lieu et place de Madame Geneviève BOUTIN.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE 20 H 40
